

Pollution du Lac Raymond: un problème généralisé qui coûterait 30 G\$ à Québec

par **Nathalie Deraspe**

[Voir tous les articles de Nathalie Deraspe](#)

Article mis en ligne le 24 juillet 2009 à 8:00

[Réagissez à cet article](#)

Ce n'est pas parce qu'un jugement a été rendu en février dernier que le lac Raymond et la rivière du Nord s'en portent mieux. La municipalité de Sainte-Agathe-des-Monts indique avoir fait le nécessaire pour se conformer aux exigences actuelles de la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec, mais depuis le 23 juin dernier, l'Association de protection de l'environnement du lac Raymond et de la rivière du Nord (APELRRIN) fait circuler une pétition qui continue d'exiger que cesse la pollution des cours d'eau qu'elle protège.

Le maire de Sainte-Agathe n'aime pas commenter cet épineux dossier. «On se conforme au jugement, s'empresse de déclarer Laurent Paquette. Mais on ne veut pas juste se conformer à la loi. Nos ingénieurs sont en train d'évaluer ce qui peut être fait sur l'ensemble du réseau.» Le maire ajoute que l'usine d'épuration de Sainte-Agathe se classe au 14^e rang provincial au niveau de la performance, une façon d'indiquer que sa municipalité ne mérite pas toute cette mauvaise presse.

Les données du Suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux (SOMAE), administré par le ministère des Affaires municipales et des Régions, ont révélé que certaines exigences de rendement des stations d'épuration n'ont pas été respectées. Les coliformes fécaux constituent d'être la bête noire des stations de Sainte-Agathe-des-Monts et de Sainte-Adèle (secteur Mont-Rolland).

«On arrive à la fin de vie utile des équipements municipaux, admet le président de la commission de l'environnement à l'Union des municipalités du Québec et maire de Salaberry-de-Valleyfield, Denis Lapointe. Il faut retaper le réseau, augmenter la capacité des stations de pompage et séparer les eaux pluviales des eaux usées. Les coûts à assumer sont énormes et l'approbation des projets est un long processus. Même si les programmes d'aide financière contribuent jusqu'à hauteur de 50 à 85% des travaux, il y a beaucoup d'aspects qui ne sont pas inclus dans la facture, ce qui fait qu'en bout de ligne, les municipalités doivent assumer jusqu'à 65% de la facture.»

Denis Lapointe estime qu'il faudrait investir 1,5 G\$ à 2 G\$ par an pendant 10 à 15 ans pour remettre le réseau québécois à niveau. Compte tenu de l'ampleur des travaux à effectuer, les municipalités n'auront d'autre choix que d'y aller par séquences. Et il faudra que les citoyens s'attendent à combler une partie du déficit, ajoute-t-il.

Laurent Paquette est d'avis que le gouvernement devrait opter pour des programmes plus généreux. «À chaque fois qu'on offre un nouveau programme, les municipalités doivent assumer jusqu'à 50% des frais. Ça va pour une fois ou deux, mais après, on n'est plus capable d'aller de l'avant.» Et on comprend qu'en année électorale, une municipalité n'a pas intérêt à parler d'investissements qui se traduiront nécessairement par une hausse de taxes, même s'il est question d'améliorer la qualité de l'environnement.

Plage fermée

Pour une deuxième année consécutive, la plage du lac Raymond de Val-Morin demeure fermée, compte tenu des taux de coliformes fécaux observés lors des derniers prélèvements. Chez Aventure Nouveau-Continent, une entreprise de Val-David qui fait la location de canot et de kayaks, on fait fi des mises en garde. «Il y a eu beaucoup d'actualité autour de ça, nous dit-on au téléphone, mais c'est une histoire politique. Nous on a les pieds dedans à tous les jours et il n'y a vraiment pas de problème à se baigner.» Le lac Raymond obtenait tout de même la cote D, lors des dernières analyses du MDDEP et des documents indiquaient clairement que l'eau était souvent impropre à la baignade.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) ne détient aucune donnée sur la présence des substances toxiques dans les milieux aquatiques du bassin de la rivière du Nord et n'a pas effectué d'études lui permettant d'évaluer la santé de ses écosystèmes aquatiques.